



## SERVICES À L'ENFANCE

# SUBVENTION POUR LA GARDE D'ENFANTS



## À PROPOS

Le programme de subvention pour la garde d'enfants aide les familles à couvrir en partie les frais de garderie. Les familles admissibles reçoivent une subvention partielle du coût total des services de garde d'enfants. La subvention peut servir pour les services agréés dans une garderie ou en milieu familial, ou pour les programmes de loisirs autorisés.

La subvention est une mesure de soutien essentielle pour beaucoup de familles. Elle permet de trouver un équilibre entre la vie familiale et le travail, les études ou la formation.

## ADMISSIBILITÉ

Il faut remplir les conditions suivantes pour obtenir une subvention pour la garde d'enfants :

- Être résident ou résidente du district de Nipissing
- Être le parent ou le tuteur légal de l'enfant, ou en avoir la garde temporaire ou intrafamiliale
- Résider à la même adresse que l'enfant
- Soumettre annuellement une déclaration de revenus fédérale
- Avoir besoin de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les raisons suivantes :
  - Fréquenter un établissement d'enseignement ou de formation professionnelle
  - Travailler à temps plein, à temps partiel, sur appel ou de façon occasionnelle
  - Avoir obtenu une référence des services pour besoins particuliers

REVENU FAMILIAL NET	COÛT APPROXIMATIF PAR MOIS, PAR FAMILLE	COÛT APPROXIMATIF PAR JOUR, PAR FAMILLE
20 000,00 \$	- \$	- \$
30 000,00 \$	83,33 \$	3,83 \$
40 000,00 \$	166,67 \$	7,66 \$
50 000,00 \$	416,67 \$	19,16 \$
60 000,00 \$	667,00 \$	30,67 \$
70 000,00 \$	916,67 \$	42,15 \$
80 000,00 \$	1 166,87 \$	53,65 \$
90 000,00 \$	1 416,58 \$	65,13 \$
100 000,00 \$	1 666,70 \$	76,63 \$

L'admissibilité à la subvention pour la garde d'enfants dépend du revenu familial net. Le tableau ci-dessus indique le montant mensuel que la famille devrait payer comme contribution aux frais de garde. Dans le cas où les coûts sont plus élevés que la contribution parentale, la famille pourrait avoir droit à une subvention.

## BESOINS PARTICULIERS

Si vous avez des besoins particuliers (besoins spéciaux) ou si votre enfant a de tels besoins, demandez à un professionnel de la santé ou des services sociaux de remplir le formulaire de référence suivant : <https://dnssab.ca/childrens-services/download/31/resources/29371/special-needs-referral-form-french.docx>

## SOUMETTEZ UNE DEMANDE MAINTENANT

Remplissez en ligne le formulaire de demande de subvention pour la garde d'enfants :

<https://occms.dnssab.on.ca/olaf/fr-ca/welcome>

Vous pouvez aussi nous appeler après avoir obtenu une place de garde agréée :


Numéro local : 705-474-1923  
Sans frais : 1-877-319-5411

\* Vous pouvez maintenant demander une subvention pour la garde d'enfants avant d'avoir obtenu une place de garde agréée ou une place dans un programme de loisirs autorisé. Cela permettra de déterminer votre admissibilité à l'avance.

## QUESTIONS?

 [dnssab.ca/childrens-services/fr/](https://dnssab.ca/childrens-services/fr/)

 [childrenservices@dnssab.ca](mailto:childrenservices@dnssab.ca)

 705-474-2151, poste 3113